

Comment recruter des saisonniers

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.4 - La lettre de motivation

Cette lettre (nécessairement manuscrite) doit impérativement accompagner le dossier envoyé par le candidat stagiaire. C'est un complément des questions ouvertes de la fin du dossier qui permet d'apprécier plus "qualitativement" la candidature.

Le recruteur décidera de lui-même si les fautes d'orthographe doivent constituer un motif de non sélection. En tout état de cause, il semble que des fautes grossières ne doivent pas être tolérées dans un exercice où le candidat peut utiliser à loisir un dictionnaire ou un parent pour le corriger.

Certains types de lettres sont à rejeter d'emblée :

- celles qui ressemblent à des brouillons raturés et surchargés
- celles qui sont illisibles
- celles qui ne sont ni datées ni signées
- celles qui relèvent de la pure flagornerie
- des photocopies

Une lettre prétentieuse et prolixe ou qui s'attarderait sur les conditions matérielles plus que sur le stage en lui-même doit rendre méfiant avant l'examen du dossier. En revanche, une lettre agréablement présentée, bien rédigée et sans fautes d'orthographe donne un a priori favorable sur le candidat. La qualité de la motivation reste à l'appréciation du recruteur qui saura apprécier la franchise de certaines personnes.

La lettre comme le dossier se voit attribuer une note parmi les quatre suivantes :

- (+) :	candidat correspondant à prime abord au poste et qu'il faut convoquer pour un entretien
- (+?) :	candidat potentiellement intéressant mais dont un point ou plusieurs points douteux devront être éclaircis durant l'entretien
- (?) :	réserve de candidats en "deuxième choix" à ne convoquer que si les effectifs précédents sont insuffisants
- (-) :	rejet

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB